

Panorama du secteur associatif du Maine-et-Loire

Janvier 2013

Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Maine-et-Loire

Cité administrative – 15 bis Rue Dupetit Thouars – 49047 ANGERS Cedex 01

Contact : **Jeanne VO HUU LE**, déléguée départementale à la vie associative (DDVA)

jeanne.vo-huu-le@maine-et-loire.gouv.fr / Tel : 02.41.72.47.20

Une démarche régionale ambitieuse

Comme on le verra dans cette présentation, le poids du secteur associatif, ainsi que son rôle important dans tous les territoires, justifient une observation continue et une écoute attentive.

Cette observation, initiée par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, et partagée par les services de l'Etat dans les départements, se traduit par un panorama détaillé et actualisé dans chaque département.

Il est prolongé par un document régional permettant aux décideurs et aux acteurs de mesurer les enjeux du secteur, son évolution au fil des années, ses atouts et ses difficultés.

Mais une observation ne serait pas complète si elle ne donnait pas la parole aux acteurs eux-mêmes : que les dirigeants bénévoles des 807 associations qui ont participé à l'enquête organisée dans les Pays de la Loire, en décembre et janvier dernier, soient ici remerciés.

Les résultats de cette enquête sont riches d'enseignements et nous aident à mieux accompagner les associations, notamment dans la démarche en cours des emplois d'avenir.

François LACO
Directeur régional par intérim

Objectifs de cette présentation

- ✓ Faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative du département et le contexte dans lequel elle se développe, en la situant dans l'ensemble régional et national,
- ✓ Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs du département, dans la perspective de mettre en place des actions de promotion et/ou de dynamisation du tissu associatif adaptées à la situation,
- ✓ Valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif départemental,
- ✓ Fournir aux chercheurs du département ou de la région, les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Nos sources et nos coopérations

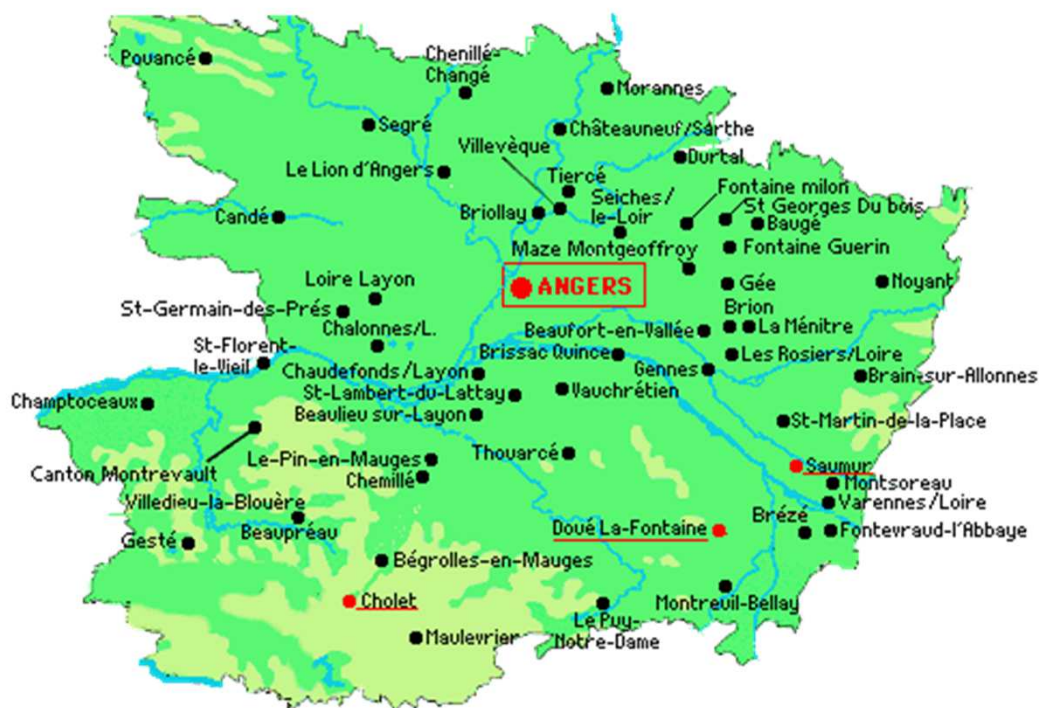
- ✓ Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du ministère de l'Intérieur et des préfetures d'Alsace Moselle (droit local), **pour les créations d'associations**,
- ✓ Les services du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative, pour le suivi de **l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur**,
- ✓ La direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS-URSSAF et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, **pour le bilan de l'emploi associatif**,
- ✓ **Un comité d'experts de 40 membres**, dont six universitaires et des responsables de grands réseaux associatifs nationaux. **Une pluridisciplinarité voulue** pour une approche transversale : sociologie, psychologie, histoire, économie, statistique, droit, médecine, communication. Des experts issus de **10 régions différentes**, pour une bonne approche du terrain,
- ✓ **Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire**, dans les structures d'appui aux associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Contenu de ce panorama

- ✓ Une présentation du département, pour situer le tissu associatif local dans son environnement.
- ✓ Une décennie de créations d'associations dans le département, dans chacun de ses arrondissements, et une observation précise des objets de ces créations. Ceci en lien avec quelques repères régionaux et nationaux.
- ✓ Les enjeux économiques et sociaux du secteur associatif, autour des associations employeurs.
- ✓ Le tissu associatif aujourd'hui : une estimation prudente du nombre des associations vivantes et du nombre des bénévoles dans le département.
- ✓ Quelques repères sur les associations en Pays de Loire aujourd'hui pour mieux cerner le contexte dans lequel évoluent celles du département, et pour savoir ce que ressentent les responsables associatifs face à la conjoncture.

Les chiffres de ce diaporama sont présentés à l'unité près. Ils doivent être lus avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Les contours du Maine-et-Loire



- ✓ 7166 km²
- ✓ Préfecture : Angers
- ✓ 108,9 habitants au km²
(114,8 en moyenne nationale)
- ✓ 41 cantons
- ✓ 363 communes
- ✓ 780 082 habitants
- ✓ 328 432 ménages

Sources : Insee (données 2009), Conseil Général du Maine-et-Loire

Quelques repères chiffrés

	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	France métropolitaine
Part de la population de 0 à 14 ans	19,7%	19,2%	18,3%
Part de la population de 75 ans et plus	8,9%	9,1%	8,8%
Taux de variation annuel moyen de la population	0,6%	0,9%	0,7%
Taux d'activité	73,1%	73,2%	71,9%
Taux de chômage (1 ^{er} trimestre 2012)	8,7%	8,2%	9,6%
Revenu fiscal médian des ménages	17 211 €	17 821 €	18 355 €
Répartition des emplois par secteur d'activités :			
Agriculture	6,3%	4,7%	2,9%
Industrie	17,7%	17,7%	13,9%
Construction	7,8%	7,9%	6,9%
Commerce, transports, services	38,1%	41%	45,6%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	30,1%	28,7%	30,7%

Sources : Insee 2012. Données 2009 et 1^{er} trimestre 2012 pour le taux de chômage

Le Maine-et-Loire aujourd' hui en quelques mots

- ✓ Au cœur du Val de Loire, le département du Maine-et-Loire est un territoire privilégié situé entre Paris et la façade Atlantique
- ✓ Une économie dynamique et diversifiée concentrée autour de quatre filières : la culture végétale, l' électronique, la santé et les matériaux (plasturgie – caoutchouc...)
- ✓ Soucieux de son environnement, le département participe activement au développement de la filière « bio » et de la recherche végétale
- ✓ 64 % de la surface du département est exploitée (agriculture, horticulture, élevage), ce qui place le Maine-et-Loire au 3^{ème} rang national.

Générosité financière des habitants du Maine-et-Loire au profit des associations :

Le département du Maine-et-Loire se classe au 43^{ème} rang national, avec une proportion de **21%** de foyers fiscaux déclarant un don, parmi les contribuables imposables.

Plus largement, le Pays de la Loire présente un ratio de **21,2%**, classant la région au 11^{ème} rang national (moyenne nationale 21,4%).

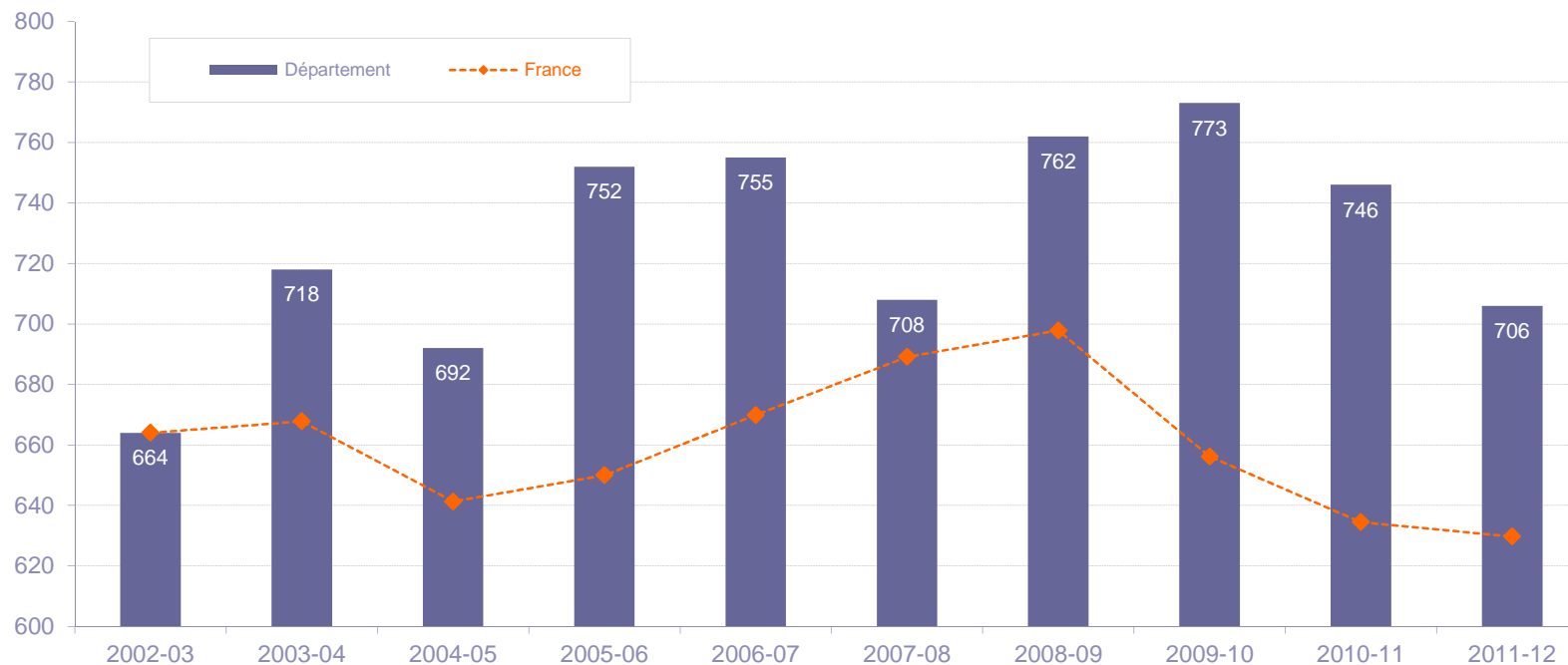
Sources : Conseil Général et Observatoire de l' économie et des territoires du Maine-et-Loire
Direction générale des finances publiques, déclarations de revenus effectuées en 2011



Créations d'associations :

bilan sur dix ans et analyse

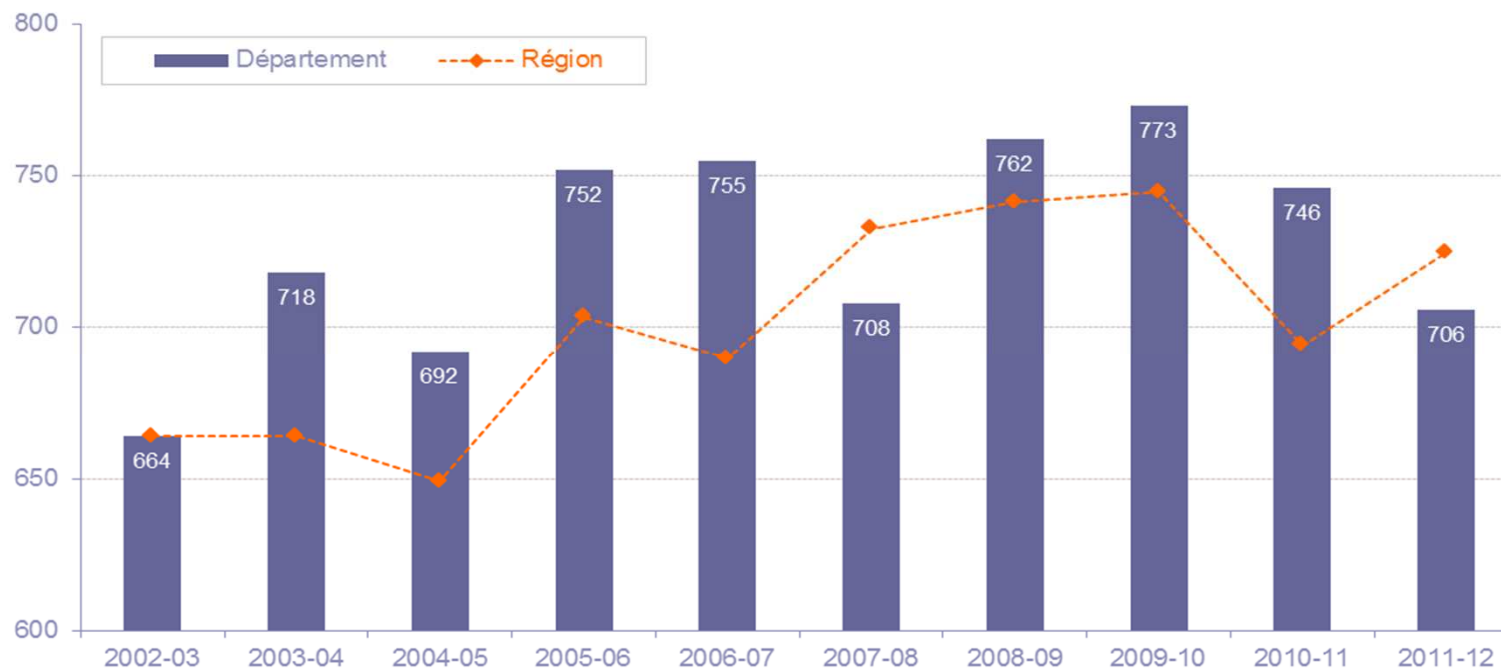
Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2002-2003.

L'évolution du département est plus accidentée que la courbe nationale. Elle est marquée par un repli depuis deux ans, avec un décalage d'un an, par rapport à celui qui été observé au plan national.

Le département dans sa région

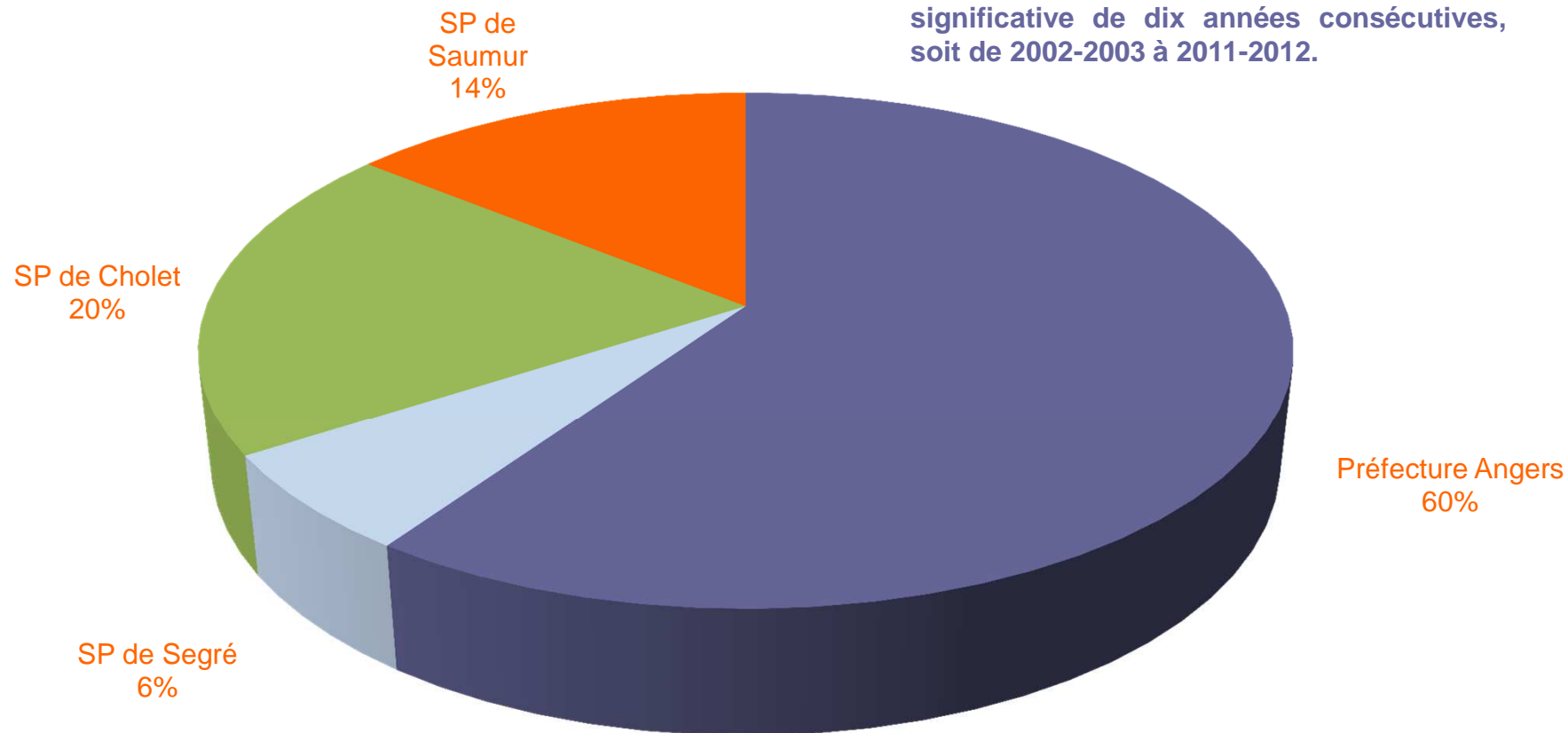


Source : Services du Journal officiel. L'évolution régionale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution départementale, à partir de la même base pour l'année associative 2002 - 2003.

Les évolutions annuelles du département s'écartent souvent de la courbe régionale. Elles sont en opposition en 2011-2012, année où les créations augmentent en région, dans un contexte national atone.

Créations en préfecture et sous-préfectures

Observation réalisée sur une période significative de dix années consécutives, soit de 2002-2003 à 2011-2012.



Source : Services du Journal officiel, déclarations sur 10 ans.

La préfecture d'Angers enregistre 60% des créations. La sous-préfecture de Cholet comptabilise 20 % des créations pour 14 % à Saumur et 9 % à Segré.

Des créations pour répondre aux besoins

Le dynamisme de création répond avant tout aux attentes de la population : au regard de ses besoins ressentis ou exprimés. Il se mesure en calculant le nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants, ceci sur une période significative de 10 ans (années 2002-2003 à 2011-2012).

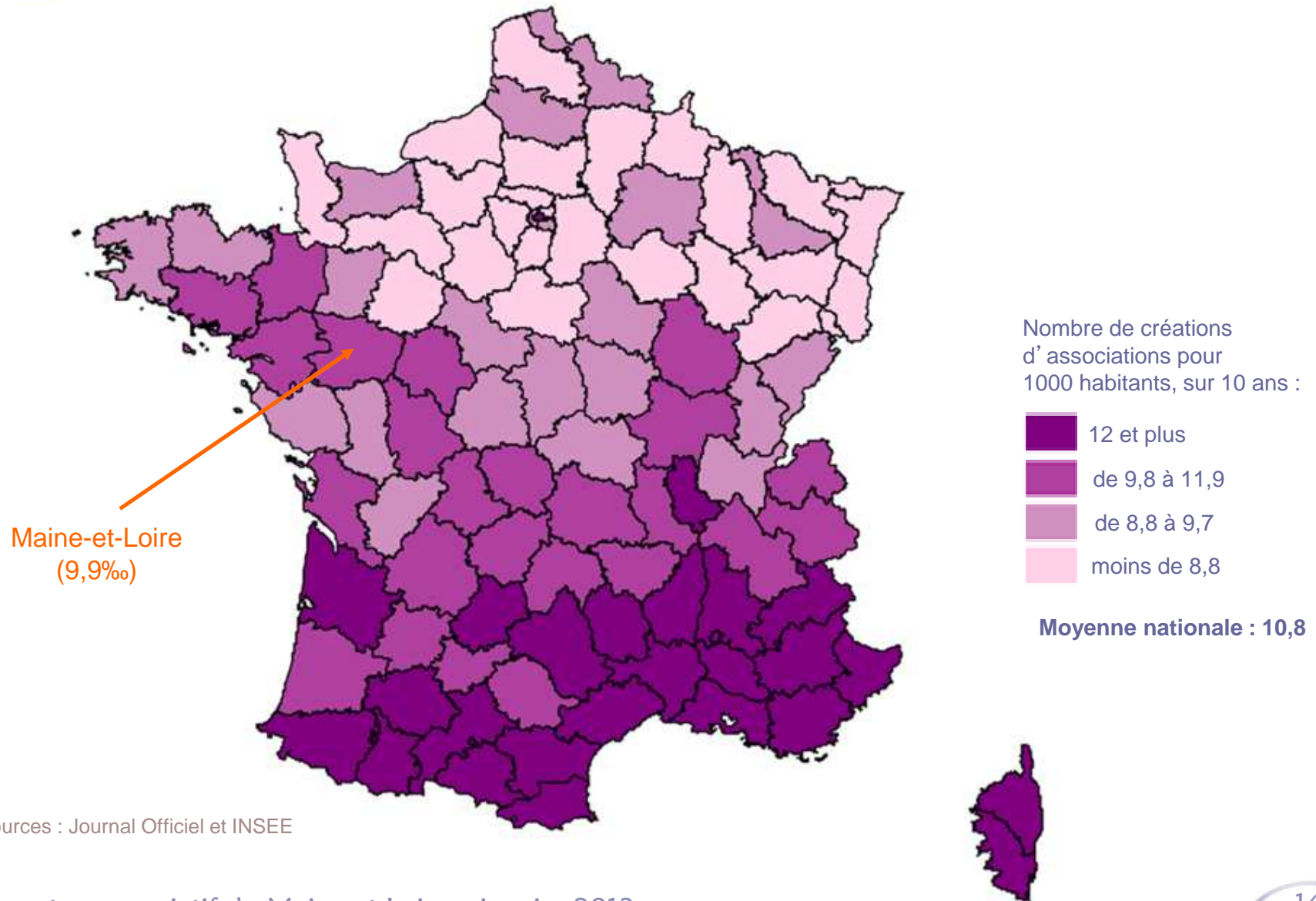
Ce ratio est un constat et ne doit pas être jugé : élevé, il peut correspondre à une grande instabilité associative nécessitant de nouvelles créations ; bas, il peut au contraire montrer que la pérennité des associations permet d'éviter des créations.

	Département	Région	France
Nombre de créations pour 1000 habitants	9,9	10,0	10,8

Sources : Journal officiel et INSEE recensement de la population 2012. Traitement R&S.

Le Maine-et-Loire présente un nombre de créations pour 1.000 habitants presque identique à la moyenne régionale, elle-même un peu inférieure à la moyenne nationale.

Les créations dans les départements



Sources : Journal Officiel et INSEE

Créations par arrondissement

Le taux de création (nombre de créations d'associations pour 1.000 habitants) est ici calculé selon les arrondissements, marquant les spécificités des territoires au sein du département.

	Créations des 10 dernières années	Dont créations 2010-2011	Dont créations 2011-2012	Créations pour 1000 habitants
Préfecture d'Angers	4 592	485	453	11,9
SP de Cholet	1 536	166	155	7,8
SP de Saumur	1 092	95	98	8,0
SP de Segré	479	45	59	7,9
Département	7 699	791	765	9,9

Source : Journal officiel et INSEE recensement de population publié en 2012. Traitement R&S. Lecture : 4592 associations nouvelles ont été enregistrées en préfecture, au cours des 10 dernières années, 485 au cours de l'année 2010-2011 contre 453 l'année suivante. Soit 11,9 créations pour 1000 habitants en moyenne en 10 ans.

L'année 2011-2012 est marquée par une baisse des créations enregistrées en préfecture, ainsi qu'en sous-préfecture de Cholet.

On notera également que le taux de créations observé pour l'arrondissement chef-lieu se détachent très nettement de celui des trois arrondissements.

Mieux connaître les associations nouvelles

Depuis avril 2007, les associations nouvelles sont répertoriées au Journal officiel sous 29 thèmes différents, le plus souvent décomposés en sous-thèmes très ciblés.

Une association peut être classée sous 2, voire 3 rubriques, pour tenir compte de son éventuelle polyvalence.

La diapositive suivante porte sur les inscriptions des nouvelles associations, inscriptions dont le nombre dépasse forcément celui des créations.

Elle présente la répartition, en pourcentage, des inscriptions dans les principaux thèmes au niveau du département, en le situant par rapport aux moyennes régionale et nationale.

L'objet des créations d'associations

Répartition en 10 grands thèmes des inscriptions
des associations créées au cours des 3 dernières années (en %)

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	Région	France
Culture	21,1	22,4	23,0
Sport	15,5	17,7	16,0
Loisirs	14,7	13,9	13,2
Social	9,1	8,7	7,9
Santé	4,9	4,2	4,0
Education, formation	7,3	8,2	6,2
Economie	4,2	4,7	4,3
Aide à l'emploi, développement local	1,7	1,6	2,1
Environnement	4,5	3,7	3,7
Autres ⁽¹⁾	16,9	14,9	19,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 3 ans, 21,1% des inscriptions se sont situées sous le thème « culture » dans le département, pour une proportion de 23% au national. (1) précisées en annexe 2.

Le département se distingue par des créations proportionnellement plus nombreuses dans les loisirs et l'environnement.

La dynamique sportive

Quelques repères en 2012

	Département	Région	France
Nombre de clubs	2 250	10 215	167 843
Nombre de clubs pour 1000 habitants	2,9	2,9	2,6
Nombre de licenciés par club	97	102	93

Source : ministère des Sports (données publiées en 2012) et INSEE recensement de population publié en 2012.

Rapportée à la population et au regard du repère régional, l'offre sportive (2,9 clubs pour 1000 habitants) est ici dans la moyenne. Les clubs sont de taille comparable.

A noter par ailleurs deux repères complémentaires, distincts des moyennes nationales :

- La hausse du nombre de licences sportives, entre 2011 et 2012, de 0,7% dans le département, pour une baisse moyenne de 0,4% au plan national.
- La résistance des clubs : 37%⁽¹⁾ des clubs ont disparu (ou ont fusionné avec un autre club) dans le département, au cours de la dernière décennie (43% au national).

(1) Ce ratio est obtenu à partir du nombre de clubs recensés il y a 10 ans, du nombre de clubs créés en 10 ans et du nombre de clubs existant dix ans après. Le sport est le seul domaine dans lequel cette observation est possible.



Les associations employeurs :
un enjeu économique et social

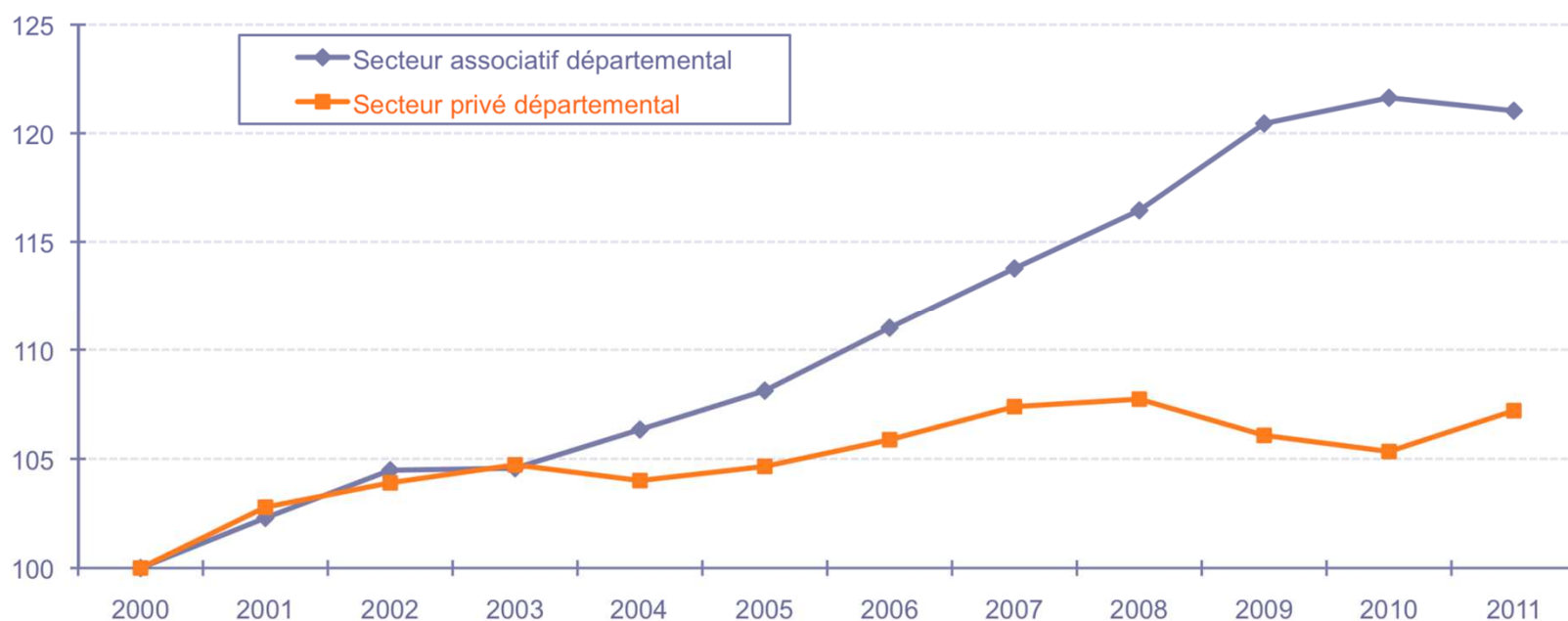
Répartition des associations employeurs

Tranches	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Ventilation nationale
1 ou 2 salariés	1 449	51%	54%
3 à 5 salariés	469	17%	15%
6 à 9 salariés	272	10%	10%
10 à 19 salariés	224	8%	9%
20 à 49 salariés	277	10%	8%
50 à 99 salariés	99	3%	3%
100 salariés et +	34	1%	1%
Total	2 823	100%	100%

Sources : Données 2011 - ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S.

Les associations de 3 à 5 salariés sont ici proportionnellement plus nombreuses qu'en moyenne nationale. Tout comme celles de 20 à 49 salariés, alors que les associations de plus de 50 salariés représentent 4%, comme ailleurs.

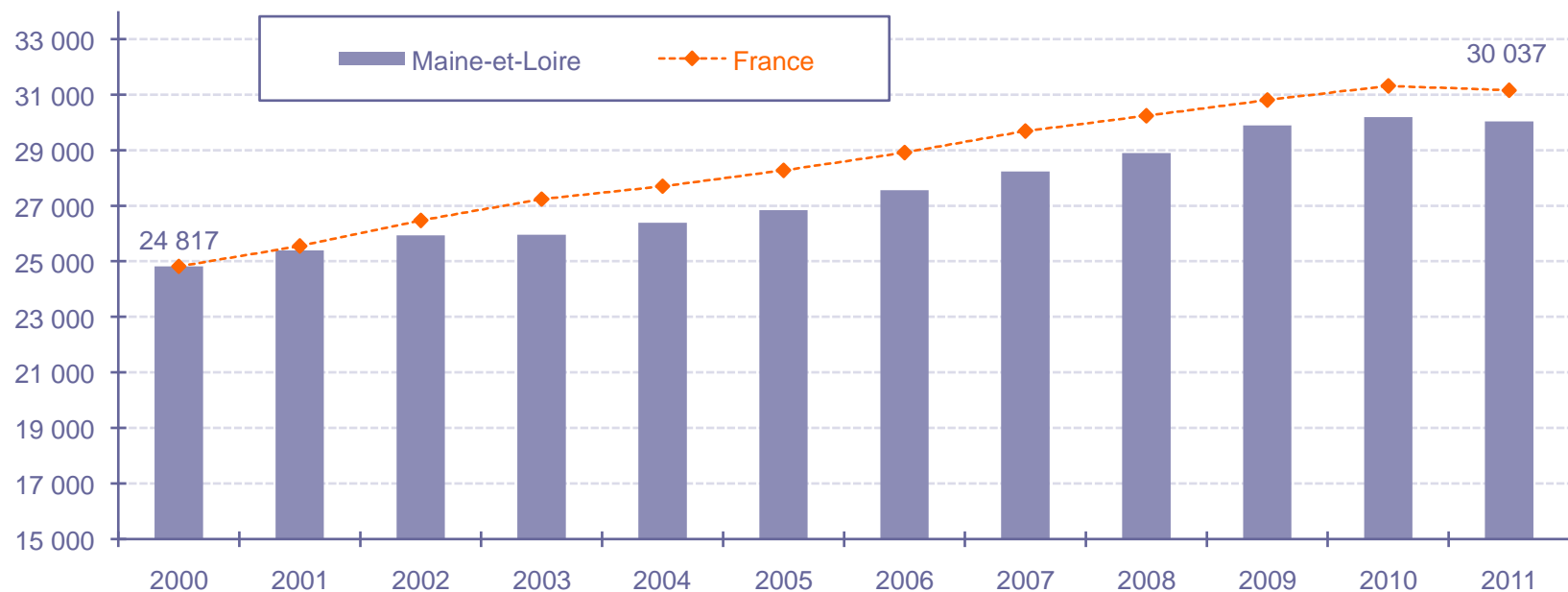
La dynamique de l'emploi associatif



Source : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011 exprimées en base 100 à partir de l'année 2000. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

Depuis 2004, l'emploi associatif connaît une croissance nettement plus soutenue que l'emploi privé. L'année 2011 marque une baisse pour le secteur associatif départemental, alors que le secteur privé amorce une légère reprise.

Coup d'arrêt à la croissance de l'emploi



Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

De 2000 à 2010, l'emploi dans les associations a augmenté de façon continue (+ 5 370 salariés), à un rythme proche de celui observé au plan national. Le coup d'arrêt porté à cette croissance en 2011 (- 150 emplois) constitue donc une alerte.

La place du régime agricole

Si une large majorité des associations relèvent du régime général de sécurité sociale (ACOSS – URSSAF), une part non négligeable relèvent du **régime agricole (MSA)**. Au plan national, 4,9% des salariés associatifs sont assujettis à ce régime.

Les repères en 2012, pour le département

	Associations employeurs	Salariés	Masse salariale (en millions d'euros)
En nombre	129	1 986	38,6
En % du total <i>Associations</i>	4,6%	6,6%	7,2%

Source : Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole. Données 2011. Traitement R&S.

Dans un département comme le Maine-et-Loire où les activités agricoles sont plus développées, les associations relevant de la MSA sont proportionnellement plus présentes. Elles représentent près de 2.000 salariés.

Près d'un emploi privé sur huit

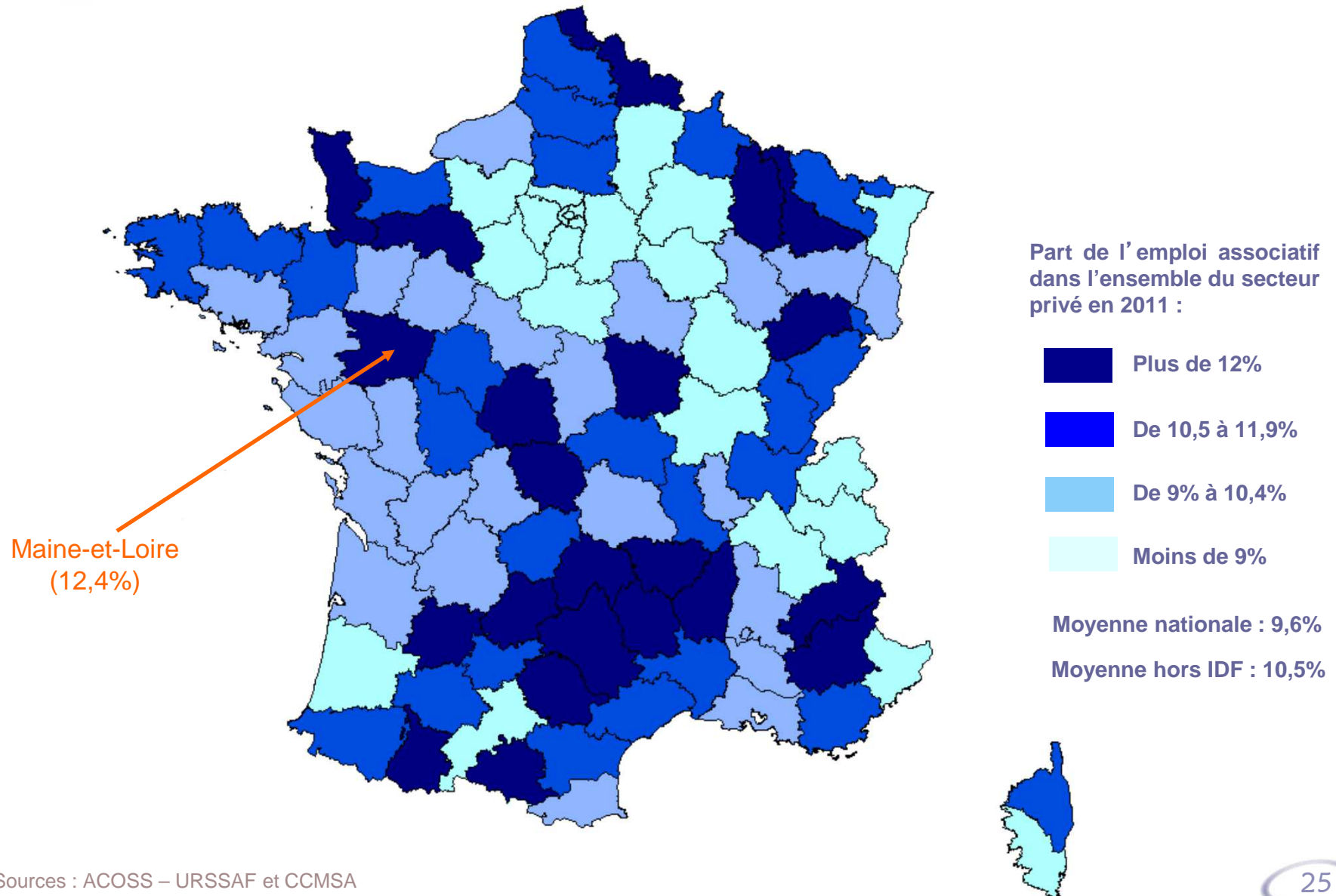
	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Maine-et-Loire	30 037	12,4%	532	9,9%
Région	114 271	10,5%	2 064	7,8%
France	1 803 723	9,6%	35 418	6,8%

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2011. Traitement R&S.

La part que représentent les emplois associatifs (12,4%) est ici très nettement supérieure à la moyenne régionale, elle-même au-dessus du repère national.

Près d'un emploi privé sur huit : un élément fort qui permet aux acteurs concernés et aux décideurs du département de prendre conscience de l'enjeu économique et social que représente le secteur associatif.

Part de l'emploi associatif par département



Activités départementales et contexte national

Répartition des salariés des associations par secteur (en %)

	Départementale	Nationale
Enseignement	19,5	11,9
Sport	3,6	4,2
Santé	4,2	7,3
Social (ventilé dans la diapositive suivante)	45,4	48,1
Loisirs	0,5	0,6
Culture	2,4	3,3
Autres activités ⁽¹⁾	12,1	10,9
Autres ⁽²⁾	12,3	13,6
Total	100,0	100,0

Source : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 4. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z

Les emplois associatifs du secteur de l'enseignement sont ici nettement plus représentés, à la différence de ceux des domaines du sport, de la santé et du social.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition des salariés associatifs du secteur social (en %)

	Départementale	Nationale
Hébergement médicalisé	12,9	9,3
Hébergement social	7,2	9,2
Aide à domicile	8,2	10,0
Accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	0,6	0,5
Aide par le travail	6,5	7,6
Accueil de jeunes enfants	1,6	1,8
Accueil d'enfants handicapés	0,7	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,0	0,5
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	7,8	8,0
Ensemble du secteur social ⁽²⁾	45,4	48,1

Sources : Données 2011 ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S - (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives... (2) Rappel de la proportion figurant dans la diapositive précédente.

C'est dans l'hébergement médicalisé que le département se détache des repères nationaux. On notera, à l'opposé, la faible présence des emplois associatifs dans le secteur de l'hébergement social, de l'aide à domicile et de l'accueil d'enfants handicapés.



Le tissu associatif aujourd' hui
dans le Maine-et-Loire

Combien d'associations en activité en 2012 ?

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude : on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de fin d'activité ou de mise en sommeil.

Nous procédons donc par estimation à partir de quatre critères complémentaires* parfaitement maîtrisés, et mesurés dans le département :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport

La fourchette prudente que l'on peut avancer se situe
Entre 14.000 et 16.000 associations en activité dans le Maine-et-Loire.

* A partir des travaux de Recherches & Solidarités, croisés avec les différentes enquêtes et informations les plus récentes.

Combien de bénévoles en 2012 ?

Nous avons construit un modèle national s'appliquant à tous les départements. Il part de l'estimation des associations vivantes et des travaux relatifs au bénévolat en France, dont les enquêtes nationales 2010 IFOP pour France Bénévolat et BVA pour les pouvoirs publics.

Les bénévoles intervenant dans les associations sont estimés à 11 millions en 2012. En tenant compte des engagements pluriels de nombreux bénévoles (un peu plus de 40%), on parvient à une moyenne de 13 bénévoles par association *.

- ✓ Sur cette base, on peut estimer entre **116.000 et 133.000**, le nombre de bénévoles dans les associations du département en 2012.
- ✓ Parmi ceux-ci, on peut distinguer environ 7 bénévoles en moyenne par association, intervenant au moins **sur un mode hebdomadaire**. Ce raisonnement conduit à estimer qu'entre **63.000 et 74.000** bénévoles interviennent au moins une fois par semaine dans les associations du département, en 2012.

* Environ 17 millions d'interventions bénévoles à répartir entre 1,3 million associations.



L'opinion des responsables
associatifs des Pays de la Loire

Deux enquêtes concomitantes

Une enquête a été lancée en région Pays de la Loire fin 2012, comportant des questions identiques à l'enquête nationale menée au même moment. Les tendances régionales ont ainsi pu être rapprochées des résultats nationaux, concernant la situation des associations aujourd'hui et le regard que portent leurs dirigeants sur le nouveau dispositif des emplois d'avenir, entré en vigueur en novembre 2012.

Enquête régionale auprès de 807 responsables d'association, interrogés en ligne entre le 6 décembre 2012 et le 14 janvier 2013. Résultats traités selon la méthode des quotas, appliquée aux critères de secteur d'activité et de taille d'associations.

Dixième vague d'enquête nationale auprès de 1.709 responsables d'association, interrogés en ligne entre le 4 et le 18 décembre 2012. Résultats traités selon la méthode des quotas, appliquée aux critères de secteur d'activité et de taille d'associations.

Résultats en ligne sur www.recherches-solidarites.org

Le bénévolat : premier sujet de préoccupation

Des résultats certes moins préoccupants qu'au plan national, mais qui confirment les difficultés rencontrées par de nombreuses associations en matière de bénévolat :

- **Seuls 53% des dirigeants se déclarent satisfaits de la situation du bénévolat** dans leur association (46% plan national).
- Parmi une liste de 14 sujets d'inquiétude, le bénévolat arrive en tête, devant la situation financière (41%, proche du national). Posent question :
 - ✓ Le nombre de bénévoles disponibles pour les activités de l'association : **49%** (52% au national)
 - ✓ Le renouvellement des dirigeants : **43%** (46% au national)
 - ✓ La motivation et l'investissement de l'équipe dirigeante : **21%** (22% au national)

Des résultats déjà observés dans un contexte où la ressource bénévole évolue peu alors que le nombre d'associations ne cesse d'augmenter et que les besoins se multiplient, surtout dans le domaine social.

De fortes tensions sur le plan financier

La situation financière est jugée *difficile* pour **28%** des dirigeants associatifs (32% au plan national) et *très difficile* par **9%** (12% au national).

Au bilan, **37% des associations** sont en difficulté financière :

- ✓ **31%** dans le sport
- ✓ **39%** dans le secteur sanitaire et social
- ✓ **49%** dans la culture

Ou encore

- ✓ **29%** parmi les associations qui n'ont pas de salarié
- ✓ **50%** parmi les employeurs de 1-2 salariés
- ✓ **49%** parmi les employeurs de 3-9 salariés
- ✓ **47%** parmi les employeurs de 10 salariés et plus

Les indicateurs du baromètre national

	En Pays de la Loire	Au plan national
La situation financière de l'association est jugée bonne ou très bonne	61%	57%
La situation du bénévolat (nombre, disponibilité, savoir-faire...) est jugée bonne ou très bonne	53%	46%
La situation générale de l'association (actions, missions, projets) est jugée bonne ou très bonne	76%	69%
Les satisfactions personnelles des dirigeants sont jugées fortes ou très fortes	79%	73%

Ces quatre repères confirment **une situation plus favorable en région**. L'écart est plus net sur la situation du bénévolat (7 points) que sur la situation financière (4 points).

Il est équivalent à l'écart observé sur la situation générale et sur les satisfactions des dirigeants. Comme si le bénévolat avait **une plus forte influence** sur le jugement global et sur le moral des responsables d'associations...

Comment voit-on les prochains mois ?

	En Pays de la Loire	Au plan national
La situation future de l'association (actions, missions...) est pronostiquée bonne ou très bonne	65%	56%
L'association envisage des projets nouveaux ou une extension de l'activité	60%	60%

Les dirigeants associatifs sont **plus optimistes** dans les Pays de la Loire, ils ne sont pour autant **pas plus nombreux à envisager de nouveaux projets** ou une extension de leur activité.

Est-ce le signe que cette volonté d'aller de l'avant peut être tout autant stimulée par une situation favorable que par des difficultés accrues ?



Les responsables associatifs
face aux emplois d'avenir

Les pronostics pour 2013, au plan national

En décembre 2012, globalement toutes tailles et tous secteurs confondus* :

- ✓ 3 % ont un projet de recrutement d'emplois d'avenir
- ✓ 11% pourraient préparer un dossier
- ✓ 7% souhaiteraient partager un emploi d'avenir avec une autre association ou dans le cadre d'un groupement d'employeurs
- ✓ 23% n'ont pas encore évoqué le sujet
- ✓ 56% ne se sentent pas concernés ou préfèrent s'abstenir

*A partir de ces bonnes intentions, le curseur pourrait se situer aujourd'hui entre **25 000** et **30 000** emplois d'avenir dans les associations, fin 2013.*

Plusieurs facteurs peuvent le faire évoluer : les informations diffusées vers les associations sur l'accompagnement qui leur sera proposé pour construire un projet, et surtout à la suite des recrutements, la mobilisation des réseaux associatifs, celle des services de l'Etat et des prescripteurs (missions locales), ainsi que les campagnes d'information en direction des jeunes.

* La ventilation de ces réponses et de l'ensemble des résultats sont disponibles sur demande

Dans les Pays de la Loire

D'après l'enquête régionale :

- ✓ 17% de réponses potentiellement positives (21% au plan national),
- ✓ 23% des responsables n'ont pas encore abordé le sujet,
- ✓ 60% ne se sentent pas concernés ou s'abstiennent (56% au plan national).

La marge de progression est réelle si l'on considère que 23% des répondants seulement déclarent disposer d'informations claires et précises sur le sujet. Les attentes portent surtout sur les exigences en termes de formation et d'accompagnement des jeunes.

Les hésitations sont clairement affirmées :

- ✓ la crainte de ne pas pouvoir pérenniser l'emploi (78% pour 74% au national)
- ✓ l'obligation de recruter un jeune peu qualifié (53% pour 52%)
- ✓ la nécessité de trouver le budget complémentaire pour le poste (65% pour 68%)
- ✓ l'obligation d'assurer l'encadrement et le suivi d'un jeune peu expérimenté (48% pour 46%)

Motivations citoyennes un peu moins affirmées

Les dirigeants des Pays de la Loire sont sensibles à la **dimension citoyenne** de ce dispositif en faveur de l'emploi des jeunes. Mais ils **l'expriment un peu moins fortement** que l'ensemble des dirigeants associatifs en France.

Parmi ceux qui se disent en préparation ou en réflexion dans l'objectif de recruter :

- ✓ **50%** (51% au national) veulent *donner sa chance à un jeune*,
- ✓ **37%** (47% au national) souhaitent *démontrer les capacités citoyennes du monde associatif*.

En Pays de la Loire, les dirigeants associatifs sont-ils moins conscients des difficultés, dans une région moins affectée par la crise ?

Inversement, les responsables associatifs des régions plus touchées sont-ils plus soucieux de contribuer à l'emploi des jeunes et influencent-ils les résultats nationaux ?



Annexes

Annexe 1

Définitions des indicateurs INSEE relatifs à la présentation du département

Taux de variation annuel moyen de la population	Variation de l'effectif d'une population en moyenne annuelle au cours de la période 1999-2009 (accroissement naturel et solde migratoire)
Taux d'activité des 15-64 ans	Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
Taux de chômage	Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs), d'après l'enquête Emploi de l'INSEE (au sens du Bureau International du Travail)
Revenu fiscal	Somme des revenus déclarés au titre de l'IRPP avant tout abattement. Il est ventilé en quatre grandes catégories : revenus salariaux ; pensions, retraites et rentes ; bénéfices des professions non salariées ; autres cas (essentiellement revenus du patrimoine). Par définition, il exclut les revenus non imposables : revenus financiers exonérés (livret A, Codevi, Plan d'épargne logement...), prestations sociales défiscalisées (RSA et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement). Il ne peut être assimilé à la notion de revenu disponible brut.
Emplois par secteur d'activités	Personnes actives ayant un emploi, comptées au lieu de travail et réparties selon les 5 postes de référence retenus pour les statistiques locales (regroupement établi à partir de la Nomenclature agrégée - NA - associée à la NAF rév.2.

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel

Culture	Culture, pratique d'activité artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Education	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers

Annexe 3

Quelques définitions relatives aux données sur l'emploi

- ✓ L'observation porte ici sur les **établissements** identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Alors que pour les données antérieures à 2009, était considéré comme actif pour une année donnée, tout établissement présent au moins un trimestre de l'année, il est désormais compté au prorata du nombre de trimestres d'activité : 0,25 pour un trimestre, 0,50 pour deux trimestres ...
- ✓ Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les **emplois** ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple).
- ✓ Le **secteur concurrentiel**, appelé également secteur privé, couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'Etat ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.
- ✓ La **masse salariale** totale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend également les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette dé plafonnée.

Annexe 4

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.

Un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, **Recherches & Solidarités** s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité utile par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

Contact : marie.duros@recherches-solidarites.org .

Ont participé à la réalisation de ce panorama :

Cécile BAZIN, Marie DUROS, Isabelle VIALA, Noël TADJINE, Jacques MALET et Thibault BORDEAUX